

La crise sanitaire, mal gérée par ce gouvernement, se transforme de plus en plus en crise économique et sociale, environnementale et démocratique.

Le gouvernement n'aura, à aucun moment, changé de politique, alors que la crise sanitaire a montré combien ses réformes étaient nocives.

Pour la CGT Finances Publiques, les réformes contraires à l'intérêt des agents et du service public doivent être tout simplement abandonnées, et pour le moins suspendues en toute urgence au regard de la crise sanitaire. Il faut arrêter sans attendre, les suppressions d'emplois et recréer de l'emploi public.

Mais la DG s'obstine dans son entreprise de démolition des conditions de travail et de vie des agents, de leurs droits et garanties, des moyens nécessaires à une réalisation correcte de l'ensemble de nos missions de service public.

Elle veut semer la division dans les services, que ce soit, au travers de primes, de la rémunération au mérite, de transferts d'emplois, du développement des postes à profil et des contractuels.

Depuis l'annonce de la DG, en septembre, de recrutement de contractuels, les directions locales se sont engouffrées dans la faille avec la signature de contrats pouvant aller jusqu'à trois ans, renouvelables 1 fois.

Et cela même dans des départements où il existe des titulaires en attente, où des agents ont renoncé au bénéfice du concours et le plus scandaleux où des postes seront supprimés au 1er janvier.

Dans le même temps, le NRP est mis en place partout avec des conséquences mortifères très concrètes pour les agents et le public dès janvier prochain.

N'oublions jamais que le drame « France Télécom » avait commencé ainsi.

Cerise sur le gâteau, le comité technique de réseau du 9 décembre, boycotté par l'ensemble des organisations syndicales compte entériner, notamment, les nouvelles suppressions d'emplois au sein de notre administration.

La loi de finances pour 2021 prévoit ainsi 1 800 suppressions nettes d'emplois à la DGFIP sur les 2163 suppressions ministérielles .

Toutes les catégories d'emplois et tous les services seront touchés. La démétropolisation entraînera, quant à elle, le transfert de 450 ETP.

Au moins 1 600 suppressions supplémentaires sont d'ores et déjà programmées pour 2022, plus de 30 000 depuis la création de la DGFIP.

Aucun État ne peut prétendre préserver ses moyens d'action sans une administration fiscale, économique et financière forte dotée des moyens nécessaires.

Concernant la CAP de titularisation de ce jour, les constats et les revendications de la CGT Finances Publiques ont été déclinés dans les précédentes déclarations liminaires lors des CAP qui ont eu lieu en octobre et novembre.

**fichiers:**



[Télécharger dl\\_capn\\_c\\_titularisation\\_09\\_12\\_20.pdf](#) (194.46 Ko)

---

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel \*

**Public:** [Titularisation](#)

[CAP C administratif](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---